

**Edmundston**  
**États financiers consolidés**  
**au 31 décembre 2018**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers consolidés	
État consolidé des résultats et excédent accumulé	6
État consolidé de la situation financière	7 - 8
État consolidé de la variation de la dette nette	9
État consolidé de flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 35
Annexes consolidées	36 - 42

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton s.e.n.c.r.l.  
507, rue Victoria  
Edmundston (Nouveau-Brunswick)  
E3V 2K9

T 506 739-1144

Monsieur le Maire et Membres du Conseil  
Edmundston

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-après « les états financiers ») de Edmundston (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2018 et les états consolidés des états des résultats, de l'état de la variation de la dette nette et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes consolidées.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de leurs activités consolidés, de la variation de leur dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Observation – informations financières établies à des fins fiscales**

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément aux normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick présentées aux pages 31 et 35, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*  
Comptables professionnels agréés

Edmundston  
Le 21 mai 2019

## Edmundston

### État consolidé des résultats et excédent accumulé

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018		2017
	Budget (non audité) (note 27)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>			
Mandat d'impôts fonciers	22 575 015	22 575 015	22 494 058
Prestations de services à d'autres gouvernements (Page 36)	1 079 565	1 107 630	1 120 749
Ventes de services, amendes et autres revenus (Page 36)	2 599 386	3 240 003	2 628 700
Subventions sans condition	5 145 871	5 261 928	4 580 792
Ajustement pour paiements versés en remplacement d'impôts fonciers	430	430	12 024
Autres transferts gouvernementaux	49 500	8 371 280	13 262 106
Autres revenus propres sources (Page 36)	703 430	1 535 870	2 655 155
Contributions des entrepreneurs et autres organismes		44 000	571 323
Frais aux usagers - Eau et égouts	5 897 127	5 962 333	5 881 453
Ventes utilité électrique - Distribution	30 514 574	32 247 884	30 866 619
Ventes utilité électrique - Génération	3 058 269	1 995 159	2 550 722
Revenus d'intérêts	100 000	276 172	166 031
	<b>71 723 167</b>	<b>82 617 704</b>	<b>86 789 732</b>
<b>Dépenses</b> (Pages 37 - 42)			
Services d'administration générale	3 896 283	3 042 721	3 064 597
Services de protection	9 907 526	8 440 244	8 356 295
Services de transport	9 158 301	8 758 809	8 893 227
Services d'hygiène	825 563	783 045	824 903
Services de développement	1 604 216	1 468 291	1 348 804
Services récréatifs et culturels	7 885 193	8 266 870	7 192 897
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	6 763 026	6 215 037	5 505 039
Utilité électrique - Distribution	30 994 984	31 943 777	30 103 893
Utilité électrique - Génération	2 357 358	2 218 769	2 154 753
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		13 486	149 525
	<b>73 392 450</b>	<b>71 151 049</b>	<b>67 593 933</b>
<b>Excédent (déficit) de l'année</b> (note 24)	<b>(1 669 283)</b>	<b>11 466 655</b>	<b>19 195 799</b>
Excédent accumulé au début de l'année		<b>98 149 763</b>	<b>78 953 964</b>
Excédent accumulé à la fin de l'année		<b>109 616 418</b>	<b>98 149 763</b>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Edmundston**  
**État consolidé de la situation financière**  
 au 31 décembre 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse (note 4)	11 961 325	8 313 955
Dépôts à terme	120 211	126 786
Comptes à recevoir		
Général	6 175 227	6 376 990
Gouvernement fédéral et ses agences (note 5)	306 405	4 627 397
Province du Nouveau-Brunswick (note 6)	1 125 926	3 325 985
	<u>19 689 094</u>	<u>22 771 113</u>
<b>PASSIFS</b>		
Emprunts bancaires (note 17)	6 579 248	11 462 416
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	8 493 336	8 721 119
Retenues de garantie	514 463	3 090 523
Revenus différés (note 8)	5 817	1 120 682
Débitures (note 9)	67 419 000	67 878 000
Dettes à long terme (note 10)	729 816	6 363 454
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 11)	81 841	120 059
Congés de maladie (note 12)	3 525 000	3 525 000
	<u>87 348 521</u>	<u>102 281 253</u>
<b>DETTE NETTE</b>	<u>(67 659 427)</u>	<u>(79 510 140)</u>

**Edmundston**  
**État consolidé de la situation financière**  
 au 31 décembre 2018

	2018	2017
	\$	\$
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 21)	320 682 342	315 947 146
Amortissement cumulé (note 21)	<u>(149 397 435)</u>	<u>(140 418 950)</u>
	171 284 907	175 528 196
<hr/>		
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition (note 22)	202 765	202 765
Amortissement cumulé (note 22)	<u>(46 737)</u>	<u>(29 401)</u>
	156 028	173 364
<hr/>		
Stocks de fournitures	1 899 538	1 805 428
Frais payés d'avance	133 639	60 898
Excédent découlant du régime de retraite (note 13)	<u>3 801 733</u>	<u>92 017</u>
	5 834 910	1 958 343
<hr/>		
	<u>177 275 845</u>	<u>177 659 903</u>
<hr/>		
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<u>109 616 418</u>	<u>98 149 763</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,



Maire



Trésorier

**Edmundston****État consolidé de la variation de la dette nette**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018		2017
	Budget (non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Excédent (déficit) pour l'année	<u>(1 669 283)</u>	<u>11 466 655</u>	<u>19 195 799</u>
Actifs en construction au début		2 030 355	8 914 161
Actifs en construction à la fin		(1 249 084)	(2 030 355)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 505 000)	(7 713 547)	(33 992 876)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles		77 810	177 999
Amortissement des immobilisations corporelles	11 084 269	11 084 269	10 959 705
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		13 486	149 525
Amortissement des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	17 336	17 336	19 263
	<u>4 596 605</u>	<u>4 260 625</u>	<u>(15 802 578)</u>
Acquisition de stocks de fournitures		(1 899 538)	(1 805 428)
Consommation des stocks de fournitures		1 805 428	1 763 853
Acquisition des charges payées d'avance		(133 639)	(60 898)
Utilisation des charges payées d'avance		60 898	54 108
Excédent découlant du régime de retraite à la fin		(3 801 733)	(92 017)
Excédent découlant du régime de retraite au début		92 017	
		<u>(3 876 567)</u>	<u>(140 382)</u>
Diminution de la dette nette	2 927 322	11 850 713	3 252 839
Dette nette au début de l'exercice	<u>(79 510 140)</u>	<u>(79 510 140)</u>	<u>(82 762 979)</u>
Dette nette à la fin de l'exercice	<u>(76 582 818)</u>	<u>(67 659 427)</u>	<u>(79 510 140)</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Edmundston**  
**État consolidé de flux de trésorerie**  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	2017
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent de l'année	11 466 655	19 195 799
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 084 269	10 959 705
Amortissement des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	17 336	19 263
Perte sur cession d'immobilisation corporelles	13 486	149 525
Remise de dette sur le prêt-subvention	(5 420 000)	(1 400 000)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	(1 072 461)	(12 124 187)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	<u>16 089 285</u>	<u>16 800 105</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION</b>		
Immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	(6 932 276)	(27 109 070)
Cession d'immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	77 810	177 999
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	<u>(6 854 466)</u>	<u>(26 931 071)</u>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Placements et flux de trésorerie liés aux activités de placement	6 575	55 482
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts bancaires	(4 883 168)	6 770 816
Déventures	6 708 000	3 197 000
Remboursements de déventures	(7 167 000)	(7 515 000)
Dettes à long terme		7 000 000
Remboursements de dettes à long terme	(213 638)	(58 887)
Remboursements d'obligations en vertu de contrats de location-acquisition	(38 218)	(36 166)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(5 594 024)</u>	<u>9 357 763</u>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>3 647 370</b>	<b>(717 721)</b>
Encaisse au début	<u>8 313 955</u>	<u>9 031 676</u>
Encaisse à la fin	<u>11 961 325</u>	<u>8 313 955</u>

(a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 276 172 \$ (166 031 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017). Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 2 321 722 \$ (2 367 411 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017).

# Edmundston

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

---

### 1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La ville d'Edmundston, fut incorporée comme ville par la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick en 1905 et par la suite a fait l'objet d'une fusion avec la Ville de Saint-Basile, le Village de Saint-Jacques et le Village de Verret en vertu de l'article 2, le 25 mai 1998, pour devenir Edmundston. La municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi de l'impôt sur le revenu. La municipalité s'est donné l'énoncé de vision suivante : "Une ville énergétique, ouverte et créative!".

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la municipalité ont été préparés par la direction et reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux normes comptables canadienne pour le secteur public, comme le recommande le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Les aspects importants des méthodes comptables adoptées par la municipalité sont les suivants :

#### Entité publiante

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle. Ceci inclus la gestion d'un club de golf, un centre des arts et autres activités administratives.

Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Les entités comprises dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

Centre des Arts La Petite Église d'Edmundston Inc.

Gestion Edmundston Golf Management Inc.

Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.

#### Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 19 décembre 2017 et par le Ministre des gouvernements locaux le 26 janvier 2018.

#### Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les revenus différés.

#### Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2018

---

## **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Revenus différés**

Les revenus différés comprennent les subventions, les contributions et les autres sommes reçues de tierces parties en vertu de la législation, de règlements et d'ententes et qui peuvent seulement être utilisées pour certains programmes, pour l'achèvement de travaux particuliers ou pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les revenus sont comptabilisés au cours de la période où les dépenses reliées sont encourues, les services sont rendus ou les immobilisations corporelles sont acquises. De plus, tous les fonds de parties externes et les revenus limités par entente ou législation sont comptabilisés comme revenus différés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisées.

### **Recours à des estimations**

La préparation des états financiers en conformité avec les NCCSP exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations effectuées sont reliées à la provision pour créances douteuses, à la provision pour avantages futurs des employés, à la durée de vie utile des immobilisations corporelles et certains passifs courus.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

### **Actif non financier**

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

### **Évaluation des stocks**

Les stocks de fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes, des systèmes d'eau et d'égout et énergie. Ils sont évalués au plus faible du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2018

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la municipalité reçoit des contributions sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de la contribution.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations comme suit :

	<u>Périodes</u>
Améliorations foncières	5-25 ans
Bâtiments	20-60 ans
Véhicules	7-25 ans
Outillage et matériel	3-15 ans
Installations de traitement	20-60 ans
Installations électriques	20-60 ans
Routes, rues, trottoirs, caniveaux, réseau eau et égouts	15-50 ans

Actif en construction

L'actif en construction n'est pas amorti avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif.

Contribution d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et elles sont aussi comptabilisées comme revenus.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

**Avantages futurs des employés**

La municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La municipalité a un avantage de congés de maladie tel que documenté dans la note 12 et un régime de retraite tel que documenté dans la note 13.

**Information sectorielle**

La municipalité est diversifiée et offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2018

---

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, des mesures d'urgence, du contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement

Cette section est responsable de la planification et du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et de l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénes, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systemes d'eau et d'égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Systemes d'énergie

Cette section est responsable de la fourniture de services d'électricité, y compris l'entretien des lignes électriques et installations électriques.

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2018

**3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir	6 722 814	(4 325 758)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(227 783)	(1 579 180)
Retenues de garantie	(2 576 060)	2 285 880
Revenus différés	(1 114 865)	(4 884 984)
Congés de maladie		(358 000)
Stocks de fournitures	(94 110)	(41 575)
Frais payés d'avance	(72 741)	(6 790)
Excédent découlant du régime de retraite	(3 709 716)	(3 213 780)
	<u>(1 072 461)</u>	<u>(12 124 187)</u>

**4 - ENCAISSE**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Encaisse - affecté	4 484 589	4 204 092
Encaisse - non affectée	7 476 736	4 109 863
	<u>11 961 325</u>	<u>8 313 955</u>

**5 - COMPTES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	140 353	1 019 887
Agence de promotion économique du Canada atlantique		1 484 141
Fonds de la taxe sur l'essence		826 564
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	166 052	1 296 805
	<u>306 405</u>	<u>4 627 397</u>

**6 - COMPTES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Ministère des transports et infrastructure	1 042 900	1 042 900
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	83 026	648 402
Société de développement régional		1 634 683
	<u>1 125 926</u>	<u>3 325 985</u>

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2018

**7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	6 685 835	7 203 005
Salaires à payer	802 596	637 249
Intérêts courus	229 247	244 334
Sommes à remettre à l'État	206 727	163 845
Dépôts des abonnés	424 039	364 197
Dépôts des entrepreneurs	144 892	108 489
	<u>8 493 336</u>	<u>8 721 119</u>

**8 - REVENUS DIFFÉRÉS**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Transferts gouvernementaux différés		1 088 529
Revenus différés général	5 817	32 153
	<u>5 817</u>	<u>1 120 682</u>

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2018

**9 - DÉBENTURES**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>FONDS GÉNÉRAL DE CAPITAL</b>		
<b><u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u></b>		
BA3, 0,95 % - 5 %, échéant en 2019, DC #06-0042, #07-0022 et #08-002	399 000	792 000
BB7, 1 % - 4,5 %, échéant en 2019, DC #08-0022	57 000	111 000
BD7, 1,5 % - 3,85 %, échéant en 2020, DC #09-0032 et #09-0133	2 499 000	2 949 000
BE3, 1,65 % - 4,25 %, échéant en 2021, DC #08-0043, #09-0032, #09-0133, #10-0022, #10-0066, #10-0071 et #11-00001	6 352 000	7 050 000
BG4, 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #10-0022, #10-0071, #11-0004, #11-0051, #11-0072, #11-0110 et #12-0005	3 881 000	4 362 000
BH7, 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #11-0004, #11-0051 et #11-0110	260 000	295 000
BI3, 1,35 % - 4 %, échéant en 2033, DC #11-0051, #11-0072, #12-0024 et #12-0044	2 327 000	2 661 000
BK1, 1,15 % - 4,15 % échéant en 2034, DC #11-0004, #11-0110, #12-0024, #12-0083, #13-0027, #13-0047, #13-0054 et #13-0060	2 094 000	2 403 000
BM3, 0,95 % - 2,8 % échéant en 2025, DC #05-0015, #13-0027, #14-0001 et #14-0026	1 939 000	2 222 000
BO5, 1,45 % - 2,9 %, échéant en 2026, DC #15-0023	634 000	727 000
BP4, 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #16-0009	1 044 000	1 213 000
BQ4, 1,2 % - 2,7 % échéant en 2027, DC #15-0023, #16-0009	1 721 000	1 900 000
BU5 2,55 % - 3,7 %, échéant en 2038, DC #15-0083, #16-0009, #17-0010 et #17-0085	5 825 000	
	<u>29 032 000</u>	<u>26 685 000</u>

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2018

**9 - DÉBENTURES (suite)**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>FONDS DE CAPITAL EAU ET ÉGOUTS</b>		
<b><u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u></b>		
BA4 0,95 % - 5 %, échéant en 2019, DC #07-0022, #07-0071 et #08-0019	304 000	445 000
BB8 1 % - 4,5 %, échéant en 2019, DC #08-0019 et #09-0009	48 000	95 000
BD8 1,5 % - 3,85 %, échéant en 2020, DC #98-0035, #09-0032 et #09-0133	112 000	166 000
BE4 1,65 % - 4,25 %, échéant en 2021, DC #09-0032, #09-0133, #10-0022 et #10-0071	846 000	1 108 000
BI4 1,35 % - 3,25 %, échéant en 2023, DC #11-0051 et #11-0086	264 000	313 000
BJ7 1,25 % - 2,5 %, échéant en 2018, DC #01-0075 et #01-0081		41 000
BK2 1,15 % - 3,45 %, échéant en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et #13-0027	823 000	949 000
BL7 1,2 % - 2,15 %, échéant en 2019, DC #02-0029 et #03-0089	27 000	53 000
BM4, 0,95 % - 2,8 %, échéant en 2025, DC #13-0027 et #14-0026	202 000	233 000
BP6 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #05-0034, #13-0027, #14-0026 et #15-0023	987 000	1 158 000
BQ5, 1,2 % - 1,85 %, échéant en 2022, DC #14-0026	48 000	59 000
BU6, 2,55 % - 3,4 %, échéant en 2028, DC #14-0026, #16-0009	581 000	
	<u>4 242 000</u>	<u>4 620 000</u>

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2018

**9 - DÉBENTURES (suite)**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>FONDS DE CAPITAL UTILITÉ ÉLECTRIQUE</b>		
<b><u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u></b>		
AX09 4,45 % - 4,85 %, échéant en 2017, DC #05-34		
BA5 0,95 % - 5 %, échéant en 2019, DC #05-0034, #06-0042, #07-0022 et #08-0019	161 000	319 000
BB9 1 % - 4,5 %, échéant en 2019, DC #06-0042 et #08-0019	144 000	282 000
BD9 1,5 % - 3,85 %, échéant en 2020, DC #09-0032 et #09-0076	5 702 000	6 127 000
BE5 1,85 % - 4,25 %, échéant en 2021, DC #09-0032, #09-0076, #09-0137 et #10-0022	6 557 000	6 926 000
BG6 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #09-0076	909 000	960 000
BH9 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #10-0022, #11-0051 et #12-0006	1 888 000	2 035 000
BI5 1,35 % - 3,25 %, échéant en 2023, DC #11-0001 et #12-0024	32 000	54 000
BK3 1,15 % - 3,45 %, échéant en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et #12-0040	1 265 000	1 458 000
BM5, 0,95 % - 3,25 %, échéant en 2030, DC #05-0004, #12-0040 et #13-0027	2 218 000	2 412 000
BP6 1,2 % - 3,55 %, échéant en 2031, DC #05-0004, #05-0034 et #16-0070	13 832 000	14 762 000
BQ6 1,2 % - 3,3 % échéant en 2032, DC #13-0027	1 135 000	1 238 000
BT5, 2,1% - 3 %, échéant en 2023, DC #14-0026	302 000	
	<u>34 145 000</u>	<u>36 573 000</u>
	<u>67 419 000</u>	<u>67 878 000</u>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les débetures.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

	<u>Capital</u>	<u>Capital</u>	<u>Capital</u>	<u>Total</u>
	Général	Eau et égouts	Utilité électrique	
2019	3 910 000 \$	1 170 000 \$	2 831 000 \$	7 911 000 \$
2020	5 044 000 \$	813 000 \$	7 401 999 \$	13 258 999 \$
2021	7 150 000 \$	766 014 \$	7 547 000 \$	15 463 014 \$
2022	2 239 000 \$	394 000 \$	1 788 000 \$	4 421 000 \$
2023	1 867 000 \$	392 009 \$	1 759 000 \$	4 018 009 \$

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2018

**10 - DETTES À LONG TERME**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>FONDS GÉNÉRAL DE CAPITAL</b>		
Prêt-subvention destiné à faire l'objet de remise de dette annuelle minimale de 373 333 \$ jusqu'en 2032	<u>180 000</u>	<u>5 600 000</u>
	<u>180 000</u>	<u>5 600 000</u>
<b>FONDS DE CAPITAL UTILITÉ ÉLECTRIQUE</b>		
Effet à payer, 3,85 %, remboursable par versements mensuels de 4 731 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2029	<u>223 607</u>	<u>419 893</u>
	<u>223 607</u>	<u>419 893</u>

**GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.**

Effet à payer, 4,25 % (3,5 % au 31 décembre 2017), garanti par la ville d'Edmundston, remboursable par versements mensuels de 2 493 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2020, échéant en novembre 2031	<u>326 209</u>	<u>343 561</u>
	<u>326 209</u>	<u>343 561</u>
	<u>729 816</u>	<u>6 363 454</u>

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

2019	67 857 \$
2020	358 321 \$
2021	52 941 \$
2022	55 016 \$
2023	15 681 \$

**11 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.</b>		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition relatif à de l'équipement loué dont la valeur comptable nette est de 32 896 \$, 6,2 %, remboursable par versements mensuels de 1 637 \$ de mai à octobre annuellement, capital et intérêts, échéant en novembre 2020	18 137	26 618
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition relatif à de l'équipement loué dont la valeur comptable nette est de 123 132 \$, 4,57 %, remboursable par versements mensuels de 5 629 \$ de mai à octobre annuellement, capital et intérêts, échéant en mai 2021	<u>63 704</u>	<u>93 441</u>
	<u>81 841</u>	<u>120 059</u>

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2018

**11 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (suite)**

Les paiements requis sur le principal pendant les prochaines années sont les suivants :

2019	43 597 \$
2020	43 597 \$
2021	256 \$
Total des paiements minimums exigibles	87 450 \$
Frais d'intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	5 609 \$
	<u>81 841 \$</u>

**12 - CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS**

La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison d'une journée par mois pour les cadres municipaux et les employés du Local 60 (cols bleus et blancs). Ces employés peuvent cumuler un maximum de 260 jours de congés de maladie. La municipalité offre aussi un congé de maladie qui se cumule à raison de 12 heures par mois pour les pompiers du Local 60. À partir d'août 2017, les pompiers du Local 60 accumulent 10 heures par mois. Ces pompiers du Local 60 peuvent cumuler un maximum de 2 080 heures. La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison de 12 heures par mois pour les policiers du Local 558 jusqu'à un maximum de 2 080 heures. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie cumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 189 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêts, les salaires, le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- taux d'actualisation des engagements de 5 % ;
- taux d'augmentation annuel des salaires de 3,5 % ;
- l'âge du décès a été déterminé selon la Table CPM 2014 pour le secteur public, projetée selon l'année de naissance à l'aide de l'échelle d'amélioration B, rajustée selon la taille ;
- l'âge de sortie a été déterminé selon les taux liés à l'âge ;
- l'âge de retraite a été déterminé selon les taux liés à l'âge et au service, et
- nombre de jours de congés de maladie utilisés par année :
  - Personnel cadre : 6,5
  - Local 60 (cols bleus et blancs) : 8,3
  - Local 60 (pompiers) : 7,6
  - Local 558 (policiers) : 7,0

Le passif non capitalisé était estimé à 3 525 000 \$ au 31 décembre 2018 (3 525 000 \$ aux 31 décembre 2017). Une somme de 4 285 315 \$ a été reconnue dans les budgets d'opérations depuis l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

**13 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE**

## **Edmundston**

### **Notes complémentaires**

au 31 décembre 2018

---

#### **13 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE (suite)**

##### **Régime de retraite à prestations déterminées**

La municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La moyenne d'âge des 194 employés actifs couverts par le régime est de 47,3 ans. Actuellement, le régime profite à 122 retraités ayant un âge moyen de 69,2 ans.

##### **Retraite normale**

La date normale de retraite est le premier jour du mois qui coïncide avec ou qui suit le soixante-cinquième anniversaire de naissance du participant.

##### **Retraite anticipée**

Le participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois compris dans la période de dix années précédant la date normale de retraite.

Les montants des cotisations à payer afin de capitaliser les prestations relatives au service accompli par les participants sont déterminés comme suit pour les employés autres que les cadres désignés :

- Les cotisations salariales: 9 % du salaire.
- La cotisation patronale: 4,53 % de la masse salariale.

De plus, la cotisation annuelle d'équilibre au montant de 815 699 \$ et les frais non liés aux placements au montant de 150 000 \$ sont assumés par l'employeur.

Les montants des cotisations à payer afin de capitaliser les prestations relatives au service accompli par les participants sont déterminés comme suit pour les cadres désignés :

- La cotisation patronale: 20,49 % des salaires.

Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 3 588 001 \$ (3 158 585 \$ en 2017). L'actif du fonds de pension est investi dans des actions canadiennes, des actions étrangères, des titres à revenus fixes et des placements à court terme.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites annuellement à l'aide de la méthode de répartition des prestations projetées. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2017 et, à ce moment, le régime de retraite avait un excédent actuariel au titre des prestations constituées de 3 801 733 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Ville.

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2018

**13 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE (suite)**

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'actualisation des engagements est de 6 %;
- le taux d'augmentation des salaires est de 3,5 % (néant pour les participants invalides);
- le taux d'augmentation du maximum des gains admissibles (MGA) est de 3 %;
- le taux d'augmentation du plafond de rente de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada est de 3 %;
- le taux d'inflation attendu est de 2 %;
- le taux d'indexation des rentes pour lesquelles une revalorisation est prévue est de 0,2 % sauf pour les rentes au titre des services auprès de Saint-Basile qui sont indexées à 2 % par année;
- le taux d'intérêt sur les cotisations salariales est de 3 %.

Les contributions combinées de l'employeur et des employés cette année étaient de 3 020 708 \$ (2 903 534 \$ en 2017).

Les actuaires de la municipalité n'ont pas encore fait, en date des états financiers, l'évaluation actuarielle afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2018.

L'état de la situation financière du régime au 31 décembre 2017 était la suivante :

Actifs de continuité	65 986 245
	-----
Passif actuariel	
Participants actifs et invalides	31 505 054
Participants retraités et bénéficiaires	30 609 441
Participants sortis avec droits acquis	70 017
Passif actuariel total	<u>62 184 512</u>
Excédent du régime	<u>3 801 733</u>

**14 - ÉVENTUALITÉS**

Dans le cours normal des opérations, la municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2018, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

De plus, la municipalité, avec l'autorisation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités, a garanti la marge de crédit de l'organisme Gestion Edmundston Golf Management Inc. pour une période maximale de 15 ans. Le risque maximal en vertu de cette garantie est de 512 000 \$. La municipalité estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de cette garantie est faible.

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2018

---

**15 - ENGAGEMENTS**

La municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2021 pour l'entretien et le déblaiement de la neige, jusqu'en 2022 pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères, jusqu'en 2020 pour la location de véhicules, jusqu'en 2019 pour la location d'équipements de bureau, jusqu'en 2019 pour une contribution à un organisme dans le but d'opérer un aéroport et jusqu'en 2020 pour la location d'équipement de sécurité. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 3 848 175 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont :

2019 - 1 057 670 \$  
2020 - 956 637 \$  
2021 - 921 511 \$  
2022 - 912 357 \$

L'engagement pour l'entretien et le déblaiement de la neige et pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères seront renouvelable annuellement avec un accord mutuel entre la municipalité et les contracteurs.

La municipalité s'est engagée, selon l'entente signée avec la province du Nouveau-Brunswick sous le programme "Programme d'infrastructure - Canada-Nouveau-Brunswick", à contribuer au fonds de réserve de capital eau et égouts, une somme annuelle de 25 000 \$ pour une période minimale de 25 ans devant se terminer en 2026, ou jusqu'à ce que le fonds de réserve ait atteint la somme de 625 000 \$.

**16 - PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

La municipalité respecte les normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public (le Manuel). La municipalité est aussi tenue de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les méthodes comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles, les virements gouvernementaux et les frais à payer pour la caisse de retraite et les avantages complémentaires de retraite. Le Manuel exige également la consolidation entière des fonds.

La note 24 présente un rapprochement de la présentation des fonds exigée par la province du Nouveau-Brunswick et de la présentation selon le Manuel pour l'exercice considéré.

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2018

**17 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME**

La municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme suivants :

Fonds de capital général:

DC #15-0009	3 396 514 \$
DC #15-0083	7 100 000 \$
DC #17-0059	1 778 000 \$
DC #17-0033	1 000 000 \$
DC #17-0010	205 000 \$
DC #18-0016	2 300 000 \$
	<u>15 779 514 \$</u>
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	3 156 000 \$
Non utilisé	<u>12 623 514 \$</u>

Fonds de fonctionnement général:

Autorisé	1 000 000 \$
Utilisé	- \$
Non utilisé	<u>1 000 000 \$</u>

Fonds de capital eau et égouts:

DC #15-0009	1 010 000 \$
DC #16-0009	200 000 \$
DC #17-0059	330 000 \$
DC #18-0016	345 000 \$
	<u>1 885 000 \$</u>
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	43 000 \$
Non utilisé	<u>1 842 000 \$</u>

Fonds de fonctionnement eau et égouts:

Autorisé	2 000 000 \$
Utilisé	1 154 000 \$
Non utilisé	<u>846 000 \$</u>

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2018

**17 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (suite)**

Fonds de capital utilité électrique:

DC #14-0026	13 000 \$
DC #14-0039	300 000 \$
DC #15-0023	285 000 \$
DC #17-0010	300 000 \$
DC #18-0016	240 000 \$
	<u>1 138 000 \$</u>
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	311 000 \$
Utilisé sous forme d'effets à payer	223 607 \$
	<u>534 607 \$</u>
Non utilisé	<u>603 393 \$</u>

Fonds de fonctionnement utilité électrique:

Autorisé	4 500 000 \$
Utilisé	1 867 000 \$
Non utilisé	<u>2 633 000 \$</u>

**Emprunt d'exploitation**

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du fonds de fonctionnement général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes des fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2018, la municipalité s'est conformée à ces restrictions.

**Emprunt inter fonds**

Le guide servant à la préparation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

**18 - EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS D'EAU ET ÉGOUTS**

La Loi sur les municipalités exige que les excédents/déficits au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. L'excédent à la fin de l'année est le suivant :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
2018 - Excédent	33 190	
2017 - Excédent	33 244	33 244
2016 - Excédent		45 329
	<u>66 434</u>	<u>78 573</u>

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2018

---

**19 - FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU**

Les frais de distribution d'eau respectent les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la Loi sur les municipalités et est déterminé en fonction du pourcentage applicable des dépenses du réseau de l'eau pour la population.

**20 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

# Edmundston

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

### 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	Terrains	Améliorations foncières	Bâtiments	Véhicules	Outillage et matériel	Installations de traitement	Installations électriques	Routes, rues, trottoirs, caniveaux et réseau eau et égouts	Actifs en construction	Total 2018	Total 2017
Solde d'ouverture	8 141 442	12 338 463	65 226 394	10 259 321	15 131 080	10 671 663	66 943 368	125 205 180	2 030 365	315 947 146	290 924 608
Acquisitions nettes de l'exercice	173 660	1 985 036	127 461	1 611 784	1 037 271	56 293	169 683	2 562 559	930 979	8 644 526	35 691 845
Dispositions de l'exercice		(36 736)	(3 330)	(515 241)	(935 234)			(703 540)	(1 712 260)	(3 909 330)	(10 669 307)
Solde de fermeture	8 315 002	14 287 754	65 350 525	11 355 864	15 229 117	10 727 656	67 112 941	127 064 199	1 249 084	320 682 342	315 947 146
Amortissement accumulé											
Solde d'ouverture		4 727 282	21 048 360	4 514 621	8 241 539	7 310 280	17 792 066	76 794 802		140 418 960	131 219 253
Amortissement de l'exercice		639 793	2 189 800	683 291	1 262 006	288 603	2 068 657	4 064 119		11 084 269	10 969 705
Amortissement accumulé sur dispositions		(8 576)	(1 732)	(459 818)	(934 822)			(690 836)		(2 105 784)	(1 759 008)
Solde de fermeture		5 358 509	23 236 418	4 628 094	8 568 723	7 596 883	19 860 723	80 148 085		149 397 436	140 418 950
Valeur nette des immobilisations corporelles	8 315 002	8 929 245	42 114 107	6 727 770	6 660 394	3 130 973	47 252 218	46 906 114	1 249 084	171 284 907	175 528 196
Composé de :											
Fonds général	5 703 635	5 609 003	40 485 614	4 998 835	4 991 286			33 600 107	586 187	95 983 667	87 809 702
Fonds eau et égouts	1 820 276	2 985 489	394 368	397 178	798 897	3 130 973		13 306 007	428 096	23 281 283	24 245 660
Fonds utilité électrique	778 691	47 839	1 101 794	1 314 176	572 841		47 262 218		235 802	51 303 361	52 678 813
Fonds réserve	12 400									12 400	12 400
Entités contrôlées		286 914	122 331	17 581	297 370					724 196	781 621
	8 315 002	8 929 245	42 114 107	6 727 770	6 660 394	3 130 973	47 252 218	46 906 114	1 249 084	171 284 907	175 528 196

Les bâtiments incluent des oeuvres d'arts d'un montant de 2 10 816 \$ (210 816 \$ au 31 décembre 2017) qui ne sont pas amortissables.

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2018

---

**22 - BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>Coût</b>		
Solde d'ouverture et de fermeture	<u>202 765</u>	<u>202 765</u>
<b>Amortissement accumulé</b>		
Solde d'ouverture	29 401	10 138
Amortissement de l'exercice	<u>17 336</u>	<u>19 263</u>
Solde de fermeture	<u>46 737</u>	<u>29 401</u>
	<u>156 028</u>	<u>173 364</u>

# Edmundston

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

### 23 - TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	Utilité électrique	Réserves	Total 2018	Total 2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>											
Mandat d'impôts fonciers *	2 643 221	6 721 219	6 212 948	560 068	1 088 292	5 349 277				22 575 015	22 494 058
Prestations de services à d'autres gouvernements		749 628	368 002							1 107 630	1 120 749
Ventes de services, amendes et autres revenus			16 200		117 637	2 229 865		877 301		3 240 003	2 628 700
Subventions sans condition *	616 099	1 566 624	1 448 163	130 642	253 666	1 246 844				5 261 928	4 580 792
Ajustement pour paiements versés en remplacement d'impôts fonciers	430									430	12 024
Autres transferts gouvernementaux		4 041	1 499 191		260 000	5 519 619	1 088 629			8 371 280	13 262 106
Autres revenus propres sources	60 255	432 165	307 912		11 832	674 144	49 762			1 635 870	2 655 155
Contributions des entrepreneurs et autres organismes						44 000					
Frais aux usagers - Eau et égouts							5 962 333			5 962 333	5 881 453
Ventes utilité électrique - Distribution								32 247 884		32 247 884	30 866 619
Ventes utilité électrique - Génération								1 996 169		1 996 169	2 550 722
Revenus d'intérêts	146 064					727			84 988	276 172	166 031
	<u>3 466 069</u>	<u>9 473 677</u>	<u>9 841 406</u>	<u>690 800</u>	<u>1 731 227</u>	<u>15 064 376</u>	<u>7 146 027</u>	<u>36 120 344</u>	<u>84 988</u>	<u>82 617 704</u>	<u>86 789 732</u>
<b>Dépenses</b>											
Salaires et bénéfices	771 194	5 603 367	2 774 762		760 423	2 154 189	1 686 728	2 770 454		16 521 107	15 228 432
Biens et services	1 689 472	1 656 440	2 449 505	783 740	606 918	3 790 091	2 522 614	27 810 636		41 208 216	38 885 478
Amortissement	522 224	854 020	3 229 191	306	84 590	2 183 880	1 867 460	2 369 945		11 101 606	10 978 968
Intérêts	169 831	326 427	306 361		16 360	138 710	148 346	1 211 612		2 308 638	2 351 530
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	4 279	667	8 660				(100)			13 486	149 525
	<u>3 047 000</u>	<u>8 440 901</u>	<u>8 767 459</u>	<u>783 046</u>	<u>1 468 291</u>	<u>8 266 870</u>	<u>6 214 937</u>	<u>34 162 646</u>		<u>71 151 049</u>	<u>67 593 933</u>
Excédent (déficit) pour l'année	<u>419 069</u>	<u>1 032 776</u>	<u>1 073 947</u>	<u>(92 446)</u>	<u>262 936</u>	<u>6 797 506</u>	<u>930 090</u>	<u>967 798</u>	<u>84 988</u>	<u>11 466 666</u>	<u>19 195 799</u>

\* Pour les fins de la présentation sectorielle, le mandat d'impôts fonciers ainsi que les subventions sans condition ont été répartis entre les différents départements selon les dépenses budgétées.

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2018

**24 - CONCILIATION DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'ANNÉE**

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement Eau et égouts	Capital Eau et égouts	Fonctionnement Utilités Électrique	Capital Électrique	Réserves	Entités contrôlées	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Excédent (déficit) pour l'année	8 806 199	939 738	1 699 011	(768 920)	3 327 742	(2 369 943)	84 987	(252 159)	11 466 655
Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Excédent d'avant dernière année	18 561		45 329		33 755				97 645
Transferts de fonds									
Fonds de fonctionnement général au fonds de fonctionnement eau et égouts	(536 820)		536 820						
Fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	(1 228 293)	1 228 293							
Fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de capital eau et égouts			(828 014)	828 014					
Fonds de fonctionnement utilité électrique au fonds de capital utilité électrique					(165 902)	165 902			
Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général	(46 320)						46 320		
Fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de fonctionnement eau et égouts			(50 000)				50 000		
Fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts			(102 000)				102 000		
Remboursements du principal des dettes à long terme	(3 478 000)	3 478 000	(969 000)	969 000	(2 776 286)	2 776 286			
Provision pour obligation découlant du régime de retraite	(3 064 245)		(280 616)		(364 864)				(3 709 716)
Provision pour congés de maladies courus	(200 280)		(28 340)		(20 522)				(249 142)
Contributions aux entités contrôlées	(260 000)							260 000	
Dépenses d'amortissement		6 874 210		1 857 460		2 389 945			11 101 605
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	(8 793 396)	11 578 503	(1 655 821)	3 644 464	(3 293 809)	5 312 133	198 320	260 000	7 240 352
Excédent des fonds pour l'année	12 801	12 518 241	33 190	2 875 544	33 933	2 942 190	283 307	7 841	18 707 047

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2018

**25 - ÉTAT DES RÉSERVES**

	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	Réserve Fonctionnement Utilité électrique	Réserve Capital Utilité électrique	Total 2018	Total 2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs</b>								
Encaisse	775 692	312 923	181 918	1 154 046	1 358 064	701 946	4 484 589	4 204 092
Comptes à recevoir		19 554		12 400			19 554	16 743
Terrain d'utilité publique							12 400	12 400
<b>Excédent accumulé</b>	<b>775 692</b>	<b>332 477</b>	<b>181 918</b>	<b>1 166 446</b>	<b>1 358 064</b>	<b>701 946</b>	<b>4 516 543</b>	<b>4 233 235</b>
<b>Revenus</b>								
Intérêts	16 187	6 053	2 853	16 942	28 295	14 648	84 988	56 774
Transferts inter-fonds		46 320	50 000	102 000			198 320	92 000
	16 187	52 383	52 853	118 942	28 295	14 648	283 308	148 774
<b>Dépenses</b>								
Transferts inter-fonds								985 000
<b>Excédent pour l'année</b>	<b>16 187</b>	<b>52 383</b>	<b>52 853</b>	<b>118 942</b>	<b>28 295</b>	<b>14 648</b>	<b>283 308</b>	<b>(836 226)</b>

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2018

---

**25 - ÉTAT DES RÉSERVES (suite)**

**Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :**

Proposé par le conseiller Eric McGuire, appuyé par le conseiller Éric Marquis que 46 320 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général. (#2018-129)

Proposé par le conseillère Lise Ouellette, appuyé par le conseiller Camille Roy que 102 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts. (#2018-130)

Proposé par le conseiller Gérald Morneau, appuyé par le conseiller Eric Doiron que 50 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve fonctionnement eau et égouts. (#2018-131)

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à la réunions ordinaire publique du Conseil le 18 décembre 2018.

  
\_\_\_\_\_

Marc Michaud  
Secrétaire municipal  
Edmundston

  
\_\_\_\_\_

Date

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2018

**26 - ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DES ENTITÉS CONTRÔLÉES**

	Gestion Edmundston Golf Management Inc.	Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	Centre des arts La petite église d'Edmundston Inc.	Total 2018	Total 2017
Actifs	\$ 877 425	\$ 40 956	\$ 288 261	\$ 1 206 642	\$ 1 284 728
Passifs	618 024	40 052	12 145	670 221	756 148
Excédent accumulé	259 401	904	276 116	536 421	528 580
Revenus	674 129	385 677	346 969	1 406 775	1 210 831
Dépenses	655 922	384 773	358 239	1 398 934	1 194 767
Excédent (déficit) pour l'année	18 207	904	(11 270)	7 841	16 064

Les entités mentionnées ci-haut sont incluses dans les états financiers

# Edmundston

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

### 27 - BUDGET DE FONCTIONNEMENT CONCILIÉ AU BUDGET SELON LES NORMES DU SECTEUR PUBLIC

	Général	Eau et égouts	Utilité électrique	Amortissement des immobilisations	Entités contrôlées	Transferts	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>							
Mandat d'impôts fonciers	22 575 015						22 575 015
Prestations de services à d'autres gouvernements	1 079 565						1 079 565
Ventes de services, amendes et autres revenus	1 163 815		662 571		1 067 000	(294 000)	2 539 386
Subventions sans condition	5 145 871						5 145 871
Ajustement pour paiements versés en remplacement d'impôts fonciers	430				37 000		430
Autres transferts gouvernementaux	12 500						49 500
Autres revenus propres sources	653 130	50 300					703 430
Frais aux usagers - Eau et égouts		6 433 947					5 897 127
Ventes utilité électrique - Distribution			30 514 874				30 514 574
Ventes utilité électrique - Génération			3 058 269				3 058 269
Revenu d'intérêts	65 000	35 000	33 755				100 000
Excédent d'avant-dernière année	18 561	45 329				(97 645)	
	<b>30 713 887</b>	<b>6 564 576</b>	<b>34 269 189</b>		<b>1 104 000</b>	<b>(928 485)</b>	<b>71 723 167</b>
<b>Dépenses</b>							
Services d'administration générale	3 164 091			522 224		209 968	3 896 283
Services de protection	9 263 899			854 020		(210 393)	9 907 526
Services de transport	5 623 759			3 229 191		305 351	9 158 301
Services d'hygiène	825 258			305			825 563
Services de développement	1 503 266			84 590		16 360	1 604 216
Services récréatifs et culturels	4 833 798			2 103 960	1 102 725	(155 290)	7 885 193
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées		4 672 373		1 857 450		233 203	6 763 026
Utilité électrique - Distribution			28 822 482	1 585 363		587 139	30 994 984
Utilité électrique - Génération			920 253	784 582		652 523	2 357 358
Frais du service de la dette							
Paiements des débetures et dettes à long terme	3 478 000	959 000	2 836 772			(7 273 772)	
Intérêts, frais bancaires et frais de débenture	976 816	198 203	1 194 958			(2 369 977)	
Escomptes et mauvaises créances	20 000	35 000	44 704			(99 704)	
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	1 000 000					(1 000 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve fonctionnement général	25 000					(25 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de capital eau et égouts		650 000				(650 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts		50 000				(50 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement utilité électrique au fonds de capital utilité électrique			450 000			(450 000)	
	<b>30 713 887</b>	<b>6 564 576</b>	<b>34 269 189</b>	<b>11 021 685</b>	<b>1 102 725</b>	<b>(10 279 592)</b>	<b>73 392 450</b>
Excédent (déficit)				(11 021 685)	1 275	9 351 127	(1 669 283)

**Edmundston****Annexes consolidées**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	<b>2018</b>		<b>2017</b>
	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Réel</b>
	<b>(non audité)</b>		
	\$	\$	\$
<b>PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS</b>			
<b>Province du Nouveau-Brunswick</b>			
Incendies	274 680	296 126	281 565
Police	5 200	7 640	42 158
Transport	356 000	358 002	357 826
Centre de communication	443 685	445 862	439 200
	<b>1 079 565</b>	<b>1 107 630</b>	<b>1 120 749</b>
<b>VENTES DE SERVICES, AMENDES ET AUTRES REVENUS</b>			
Arénas	224 400	183 172	283 210
Centre Jean-Daigle	355 240	601 144	199 600
Pavillon sportif	362 100	289 637	299 911
Golf	610 500	540 276	577 181
Services récréatifs	23 500	6 601	19 278
Services culturels	66 575	82 241	79 180
Frais de services	43 000	44 558	49 899
Location d'équipement	375 984	390 582	386 161
Licences, permis et amendes	117 000	117 137	130 153
Vente et location d'équipement	258 587	457 861	397 456
Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.		385 677	
Centre des arts	162 500	141 117	206 671
	<b>2 599 386</b>	<b>3 240 003</b>	<b>2 628 700</b>
<b>AUTRES REVENUS PROPRES SOURCES</b>			
Autres revenus	117 850	727 883	1 966 758
Autres revenus - Police	386 380	425 482	390 950
Autres revenus - Services d'eau et d'égout	20 300	30 599	16 887
Voirie	125 000	287 175	217 665
Loyer - Bâtiments	18 300	23 545	24 603
Services administratifs		10 391	7 651
Épuration et écoulement	30 000	19 163	25 550
Services techniques	5 600	11 632	5 091
	<b>703 430</b>	<b>1 535 870</b>	<b>2 655 155</b>

**Edmundston****Annexes consolidées**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018		2017
	Budget (non audité)	Réal	Réal
	\$	\$	\$
<b>SERVICES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
<b>Législative</b>			
Maire	29 795	25 716	27 629
Conseillers	88 224	79 832	83 218
Autres frais législatifs	88 194	59 859	77 596
	206 213	165 407	188 443
<b>Administration</b>			
Administration	389 674	273 470	344 025
Secrétaire municipal	49 147	28 731	31 423
Trésorerie	669 497	621 521	667 004
Tourisme	156 500	156 427	157 987
Personnel	387 833	359 598	372 681
Immeubles à bureaux	1 032 474	990 563	914 692
Informatique	205 163	203 584	109 911
Agents d'arrêtés (recouvrement)	2 590	(922)	3 401
Secrétariat à la Jeunesse	65 000	66 364	124 096
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(558 034)	(449 548)
Amortissement des immobilisations corporelles	522 224	522 224	525 937
Frais de débenture	30 000	53 957	15 172
Intérêts sur dettes à long terme	159 968	159 831	54 495
Mauvaises créances	20 000		4 878
	3 690 070	2 877 314	2 876 154
	3 896 283	3 042 721	3 064 597

## Edmundston

## Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018		2017
	Budget (non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
<b>SERVICES DE PROTECTION</b>			
Centre 911	1 021 447	1 040 391	995 246
<b>Service de police</b>			
Administration	631 427	619 823	291 320
Lutte contre la criminalité	3 895 503	3 722 097	3 806 114
Circulation	60 450	62 561	62 376
Poste et bâtiments	462 217	486 952	456 722
Véhicules	255 510	233 213	202 833
Contrôle des animaux	16 000	10 461	15 255
Geôlier	32 753	32 651	35 904
Service des mesures d'urgences	6 645	6 210	3 226
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(1 012 449)	(835 364)
Intérêts sur dettes à long terme	292 919	292 919	324 534
Amortissement des immobilisations corporelles	626 887	626 887	662 733
	<u>6 280 311</u>	<u>5 081 325</u>	<u>5 025 653</u>
<b>Protection contre les incendies</b>			
Administration	439 611	462 845	442 125
Lutte contre les incendies	1 399 413	1 429 392	1 474 662
Brigade d'incendies	155 340	137 061	133 748
Prévention	111 204	111 738	99 401
Poste et bâtiments	122 909	129 716	130 412
Véhicules	116 650	145 616	125 704
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(358 481)	(299 315)
Amortissement des immobilisations corporelles	227 133	227 133	195 762
Intérêts sur dettes à long terme	33 508	33 508	32 897
	<u>2 605 768</u>	<u>2 318 528</u>	<u>2 335 396</u>
	<u>9 907 526</u>	<u>8 440 244</u>	<u>8 356 295</u>

## Edmundston

## Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	2017
	Budget (non audité)	Réal
	\$	\$
<b>SERVICES DE TRANSPORT</b>		
Administration - Transport routier	609 087	785 664
Entretien des rues - Été	1 930 703	1 845 472
Entretien des rues - Hiver	1 618 207	1 988 259
Aménagement paysager	440 443	366 408
Trottoirs	22 465	10 642
Égouts pluviaux	242 453	145 089
Éclairage des rues	474 338	490 164
Circulation	217 456	151 116
Stationnement	58 027	74 296
Autres	10 580	36 829
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(669 672)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 229 191	3 229 191
Intérêts sur dettes à long terme	305 351	305 351
	<u>9 158 301</u>	<u>8 758 809</u>
		<u>8 893 227</u>
<b>SERVICES D'HYGIÈNE</b>		
Collecte, transport et enfouissement	825 258	782 740
Amortissement des immobilisations corporelles	305	305
	<u>825 563</u>	<u>783 045</u>
		<u>824 903</u>
<b>SERVICES DE DÉVELOPPEMENT</b>		
Développement économique	284 777	246 437
Planification et gestion des infrastructures	264 568	404 276
Inspecteurs en bâtiments et urbanisme	332 397	392 224
Environnement durable	63 220	78 815
Événements	199 719	146 541
Tours de communication	3 600	7 743
Développement urbain	135 485	128 724
Aéroports	161 000	158 510
Commission d'urbanisme	58 500	58 460
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(254 389)
Amortissement des immobilisations corporelles	84 590	84 590
Intérêts sur dettes à long terme	16 360	16 360
	<u>1 604 216</u>	<u>1 468 291</u>
		<u>1 348 804</u>

**Edmundston****Annexes consolidées**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	<u>Budget</u> <u>(non audité)</u> \$	<u>2018</u> <u>Réel</u> \$	<u>2017</u> <u>Réel</u> \$
<b>SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS</b>			
<b>Récréatifs</b>			
Administration	648 490	654 716	655 856
Sports	1 228 807	1 242 864	1 201 921
Arénas	483 246	607 948	545 620
Centre Jean-Daigle	809 713	1 208 650	312 970
Parcs et terrains de jeux	833 874	801 927	981 098
Golf	740 672	606 115	580 906
Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.		384 773	
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(411 502)	(313 144)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 103 960	2 183 880	2 217 674
Intérêts sur dettes à long terme	138 710	138 710	154 996
	<u>6 987 472</u>	<u>7 418 081</u>	<u>6 337 897</u>
<b>Culturels</b>			
Socioculturel	371 691	319 853	277 855
Bibliothèque	149 530	183 053	156 140
Centre des arts	376 500	345 883	421 005
	<u>897 721</u>	<u>848 789</u>	<u>855 000</u>
	<u>7 885 193</u>	<u>8 266 870</u>	<u>7 192 897</u>

## Edmundston

## Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018		2017
	Budget	Réel	Réel
	(non audité)		
	\$	\$	\$
<b>APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES</b>			
<b>Approvisionnement en eau</b>			
Administration	600 751	596 275	549 350
Facturation et perception	123 612	123 612	119 886
Force motrice et pompage	385 777	383 499	376 788
Purification et traitement	162 888	89 815	111 518
Transmission et distribution	1 558 301	1 568 723	1 354 807
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(247 461)	(491 960)
Amortissement des immobilisations corporelles	950 529	950 529	886 964
Frais bancaires	8 000	12 232	6 361
Intérêts sur dettes à court terme	14 513	10 244	4 129
Frais de débenture	16 445	490	153
Intérêts sur dettes à long terme	71 510	70 645	87 281
Escomptes	32 000	36 097	37 284
Mauvaises créances	2 000	25 047	28 032
	<u>3 926 326</u>	<u>3 619 747</u>	<u>3 070 593</u>
<b>Raccordement et évacuation des eaux usées</b>			
Administration	396 161	396 160	373 175
Facturation et perception	82 408	82 408	79 924
Épuration et écoulement	364 970	331 688	297 921
Raccordement et écoulement	656 016	541 800	525 451
Station de levage	341 489	301 399	282 620
Pré-traitement		329	5 750
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(61 495)	(143 880)
Amortissement des immobilisations corporelles	906 921	906 921	922 345
Frais bancaires	5 000	8 155	4 241
Intérêts sur dettes à court terme	9 778	6 829	2 729
Frais de débenture	11 055	3 772	194
Intérêts sur dettes à long terme	61 902	60 626	78 775
Mauvaises créances	1 000	16 698	5 201
	<u>2 836 700</u>	<u>2 595 290</u>	<u>2 434 446</u>
	<u>6 763 026</u>	<u>6 215 037</u>	<u>5 505 039</u>

## Edmundston

## Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	Budget (non audité) \$	2018 Réel \$	2017 Réel \$
<b>UTILITÉS ÉLECTRIQUES</b>			
<b>Utilité électrique - Distribution</b>			
Achat d'énergie	24 122 742	25 560 439	24 292 076
Administration	366 231	293 713	274 730
Distribution	1 865 234	1 859 822	1 713 644
Frais de gestion	1 997 251	1 997 251	1 900 167
Gestion et planification	114 060	127 933	103 892
Mise en marché et service à la clientèle			23 406
Électrométrie	356 964	225 846	213 738
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(278 857)	(665 908)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 585 363	1 585 363	1 575 303
Intérêts sur dettes à court terme	22 875	40 605	17 948
Frais de débenture	5 490	1 808	10 527
Intérêts sur dettes à long terme	514 070	526 332	544 406
Mauvaises créances	44 704	3 522	99 964
	<u>30 994 984</u>	<u>31 943 777</u>	<u>30 103 893</u>
<b>Utilité électrique - Génération</b>			
Administration	41 553	27 808	28 476
Frais de gestion	243 387	243 386	229 542
Gestion et planification	72 707	100 932	91 262
Opérations	506 781	500 481	506 940
Électrométrie	6 696	6 696	6 696
Lignes	49 129	16 728	14 227
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite		(106 519)	(181 039)
Amortissement des immobilisations corporelles	784 582	784 582	768 594
Intérêts sur dettes à court terme	7 625	5 663	12 916
Intérêts sur dettes à long terme	644 898	639 012	677 139
	<u>2 357 358</u>	<u>2 218 769</u>	<u>2 154 753</u>
	<u>33 352 342</u>	<u>34 162 546</u>	<u>32 258 646</u>